

ORDRE D'INSERTION

Expéditeur

VILLE D'AURAY
100, Place de la
République - 56406
AURAY Cédex

Dossier suivi par Mme MALINGE

Date : 01 Février 2012

Signature 

Choix du journal

OUEST France

Date de parution

Dans le prochain numéro

Journaux justificatifs de parution

Un exemplaire de l'avis de
publication

Présentation de l'annonce

Sur une colonne

Accusé de réception

A transmettre à la Direction des
Services Techniques et de
l'Urbanisme

FAX : 02-97-29-14-31

La facture

A établir au nom de l'expéditeur

Instructions particulières

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(Article 40 DU C.M.P.)

1°) Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché

Mairie d'Auray - 100 Place de la République -
BP 10610 - 56406 AURAY Cedex

2°) Mode de passation choisi : Procédure adaptée (Article 28 du code des marchés publics)

3°) Objet du marché :

ETUDE DU PROJET URBAIN EN CENTRE
VILLE D'AURAY

4°) Décomposition en tranches et en lots :

Lot unique comprenant uniquement une tranche ferme.

Les variantes ne sont pas admises. Une option figure au
dossier de consultation.

5°) Durée de l'étude : 9 Mois . . Les études seront réalisées en trois phases : 3 mois par phase.

Début de l'étude :

A titre indicatif Avril 2012

6°) Estimation prévisionnelle :

L'estimation prévisionnelle du maître d'ouvrage est évaluée à 100
000,00 euros HT environ.

7°- Conditions de participation à la consultation

Tous les éléments figurent dans le règlement de consultation.

8°) Modalité d'attribution du marché

1 - La recevabilité des candidatures

2 - la valeur des offres après analyse et négociation éventuelle avec un ou plusieurs candidats.

8°) Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante

Par voie postale à :

MAIRIE D'AURAY

Direction du Service Technique et de l'Urbanisme - 100 Place de la République - BP 10610 - 56 406-
AURAY Cedex Tel : 02-97-24-48-33 Fax : 02-97-29-14-31

Par voie électronique à à l'adresse internet suivante :

<https://www.e-magalisbretagne.org>

9°) Lieu de réception des offres : MAIRIE D'AURAY

Direction du Service Technique et de l'Urbanisme 100 Place de la République - BP 10610 - 56 406 - AURAY Cedex

Conformément à l'article 56 du Code des Marchés Publics et au décret 2002-692 du 30 Avril 2002, en complément des modalités classiques de remise des offres, les soumissionnaires peuvent remettre une offre de façon dématérialisée

Remise des offres par voie papier en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : **Monsieur le Maire de la ville d'AURAY Direction du Service Technique et de L'Urbanisme 100 Place de la République - BP 10610 -56 406 - AURAY Cedex**

Ou dépôt contre reçu :

Direction du Service Technique et Urbanisme
18RueduPenher
56 400 - AURAY

Remise des offres de façon dématérialisée à l'adresse internet suivante : <https://www.e-magalisbretagne.org>

Le dossier à remettre par le soumissionnaire doit être constitué de documents réalisés avec des formats compatibles que la personne publique pourra lire :

Ne pas utiliser certains formats, notamment les « .exe ».

Ne pas utiliser certains outils, notamment les « macros ».

La procédure de dépôt de pli devant contenir tous les éléments relatifs à l'offre est détaillée sur le site, notamment en ce qui concerne la signature électronique sécurisée du soumissionnaire.

10°) Renseignements complémentaires : D'ordre administratif et Technique :

Administratifs	Techniques
Madame MALINGE Direction des Services Technique et Urbanisme Tél : 02-97-24-48-33 Fax : 02-97-29-14-31	Madame VALENCE Chef du Service Urbanisme Tél : 02-97-24-48-31 Fax : 02-97-29-14-31

Précisions concernant le(s) délais) d'introduction des recours :

Recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur. Recours contentieux : Tribunal Administratif de Rennes (Référé précontractuels, recours pour excès de pouvoir, dans les conditions et délais prévus aux articles L 551 et R 421-1 de Code de justice administrative), déféré préfectoral.

11°) Délai de validité des offres

120 Jours

12°) Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 01 Février 2012

13°) Date limite de réception des offres :

VENDREDI 02 MARS 2012 à 12 HEURES.

(Envoi recommandé avec accusé de réception ou dépôt contre reçu ou voie électronique).

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint
Guy ROUSSEL

